

Inf'Eaux 22

Bulletin mensuel d'information
du Département des Côtes d'Armor
sur la situation de la ressource en eau

Toutes les données
de qualité d'eau issues
du réseau départemental
sont consultables sur
[https://infeaux22.
cotesdarmor.fr/](https://infeaux22.cotesdarmor.fr/)



« Le drapeau breton est noir
et blanc, le costume est noir
et blanc et pour le ciel, on
mélange le tout. »

Nikolaz Le Corre

Le Gouessant à Moulin Corbel © T. Jeandot

Info et agenda



Comment s'adapter aux changements climatiques

Écoutez le témoignage d'Éric Prigent, le maire de Botmeur, commune des Monts d'Arrée, qui a vécu une pénurie d'eau exceptionnelle en 2022. Fruit de son expérience, il évoque l'importance de l'anticipation, de la concertation et de l'adaptation locale face aux changements climatiques.

Second podcast d'une série de 6 diffusés par le Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc.

<https://short.do/f7eL3i>



Rives et Récits

Atlas du Léguer

épisode 2 - Le rapport terre-mer

Rives et Récits, autre série d'enregistrements sonores qui nous embarque dans des récits au cœur de six rivières bretonnes dont le Léguer, racontés par les habitants de ses rives. Fruit d'un travail de la Coordination des Radios Locales et Associatives e Bretagne (CORLAB) et d'Eau et Rivières de Bretagne. <https://short.do/ewFUu6>

Été 2025 en résumé

- Météo humide la seconde quinzaine permettant une **remontée des niveaux dans les cours d'eau** et nappes phréatiques qui en avaient besoin,
- Léger **entraînement des nitrates dans les rivières** par la ré-humidification des sols,
- Des **herbicides et leurs produits de dégradation** essentiellement constatés dans les rivières
- Bilan 2025 des **échouages d'algues vertes** sur notre littoral et état des lieux de l'évolution des teneurs en nitrates dans les cours d'eau en fin de ce bulletin

À vos agendas :

2 Webinaires le 9 et 18 décembre prochain organisé par l'Association des Techniciens des Bassins Versants Bretons (ATBVB) :

« **Les outils fonciers au service de la restauration des milieux aquatiques : retours d'expériences et discussion** » animé par le Forum des Marais Atlantiques (FMA) - Bulletin d'inscription : <https://short.do/LFecjY>

« **Présentation de la démarche Projet Alimentaire Territoriaux (PAT) en lien avec la protection des ressources en eau à travers deux exemples** » –

Animé par la DREAL

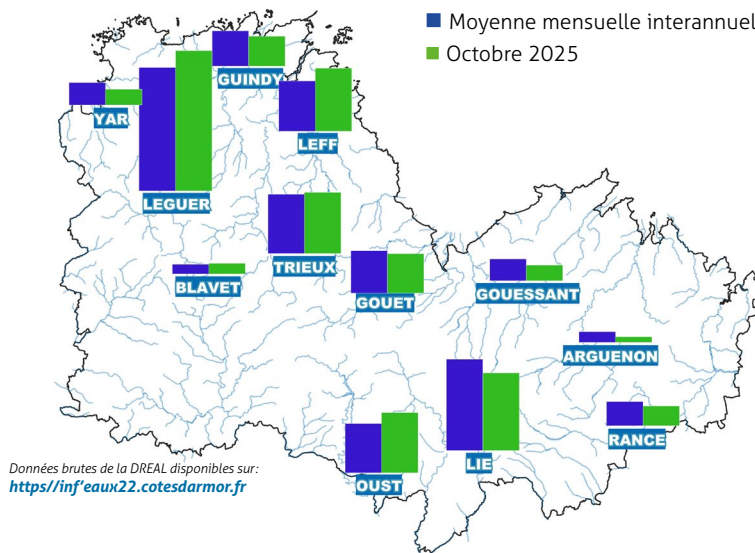
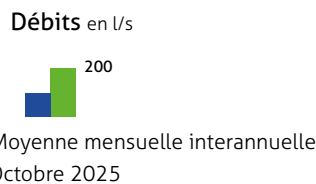
Bulletin d'inscription : <https://short.do/LFecjY>

Côtes d'Armor
le Département



Météo et précipitations

Débits des rivières



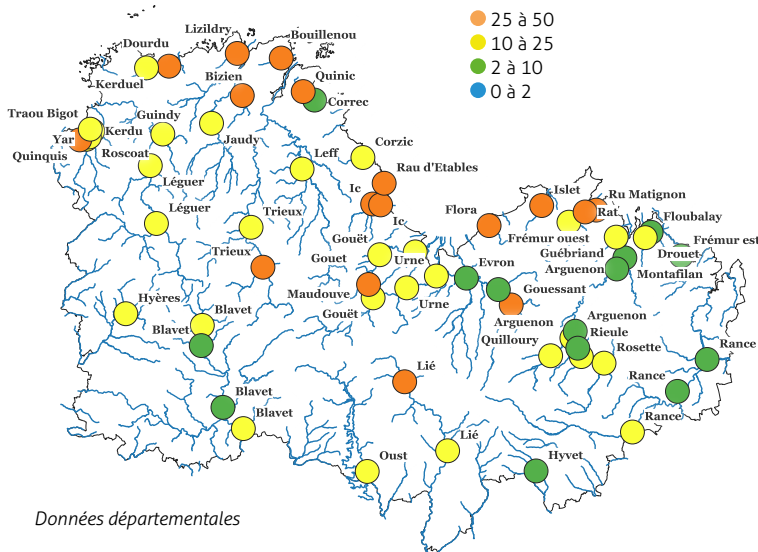
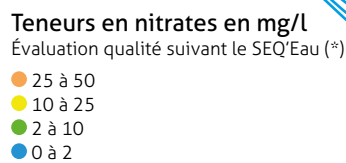
Une reprise des écoulements dans les rivières et les prémices de recharge des nappes phréatiques

Après la 1^{re} quinzaine d'octobre quasi-estivale, **le temps a basculé brutalement dans l'automne** avec un régime d'averses et le passage de la forte tempête « **Benjamin** ». Sous cette météo humide et après les pluies excédentaires de septembre, les écoulements ont repris dans les cours d'eau mais étant descendus très bas cet été, **ils sont encore sous les normes de saison à l'Est du département**. Les nappes phréatiques commencent à se recharger, remontant légèrement des niveaux critiques observés cet été. Retrouvez les infos des eaux souterraines (quantité, qualité, géologie...) sur le portail rénové du BRGM. <https://short.do/IGJaj>

Pluviométrie d'octobre 2025

Pluie en mm	Rostrenen	La Roche-Jaudy	Trémuson	Quintenic	Merdrignac
du 1 ^{er} au 10	16	17	9,7	9,8	12
du 11 au 20	30	18	9,8	12,2	26
du 21 au 30	63	51	49,5	45,6	35
Cumul du mois en mm	109	86	69	68	74
Rapport à la normale	124	101,8	76,6	78	92,7
	88 %	85 %	90 %	87 %	80 %
	< normale	< normale	< normale	< normale	< normale

Teneurs en octobre 2025



Données départementales

(*) Seq'Eau: Système d'évaluation de la qualité des cours d'eau. Évaluation choisie préférentiellement à l'évaluation de la Directive Cadre Européenne Grille d'évaluation plus fine

Les nitrates dans les rivières

Légère augmentation des nitrates dans les rivières

Le temps humide des dernières semaines a permis de ré-humidifier la terre, ayant été sévèrement asséchée cet été. **Les nitrates, très solubles dans l'eau et contenus dans les sols agricoles sont un peu plus entraînés actuellement vers les rivières. La teneur moyenne des 65 rivières observées par le Département est en légère hausse, de 19 mg/l contre 17 mg/l le mois précédent.** 50 % des points se situent dans une gamme de 10 à 25 mg/l, 30 % entre 25 à 50 mg/l et 20 % sous 10 mg/l et les maxis se situent autour de 40 mg/l soit le Bzien, le Lizildry, le Bouillenou, rivières du littoral trégorois.

Effet de la légère augmentation des teneurs: les algues vertes se sont développées de manière importante sur les sites littoraux en cette fin de saison.

Nos résultats nitrates sont disponibles sur
<https://infeaux22.cotesdarmor.fr>

Les pesticides dans les rivières

Résultats de septembre 2025¹

De l'**azulame**, herbicide interdit, a été mesuré dans le Gouët. Rarement rencontré depuis son interdiction en 2012, il est fort probable que l'utilisation de ce produit ait été récente. La structure porteuse des actions sur ce territoire a été avertie, les investigations peuvent néanmoins être difficiles pour connaître l'origine de ce constat.

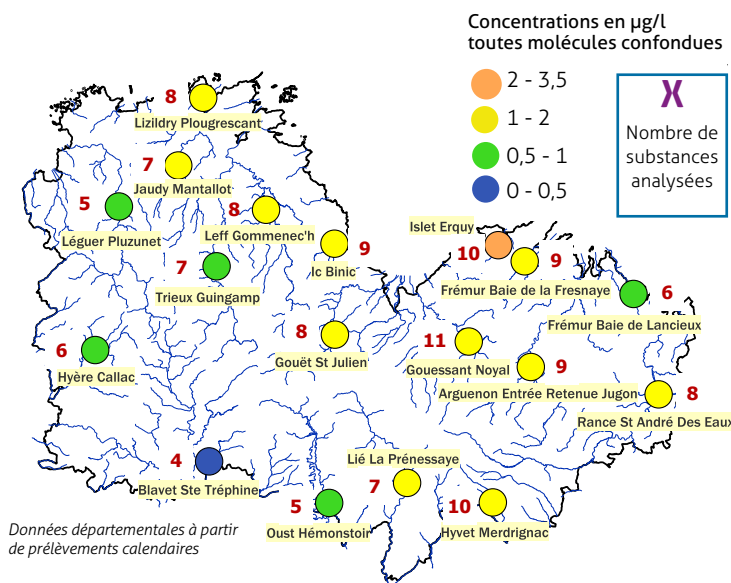
On retrouve aussi ponctuellement des produits herbicides (autorisés), employés sur culture de crucifères, oléagineux, dés herbants généraux (**diméthénamide, quinmerac, bentazone, métazachlore, triclopyr, glyphosate**). C'est le Gouessant et le Gouët qui contiennent le plus de ces substances actives ce mois-ci.

On citera enfin la présence généralisée de produits métabolites, autrement dit les produits de dégradation des pesticides, présents dans la totalité des cours d'eau.

Les teneurs maximums se situent dans l'Islet à Erquy (2,6 µg/l), le Lizildry à Plougrescant (2,1), le Gouessant à Noyal (1,84).

¹ Décalage de communication lié au décalage de traitement des analyses pesticides en laboratoire.

Teneurs de septembre 2025



Nos résultats pesticides sont disponibles sur <https://infeaux22.cotesdarmor.fr>

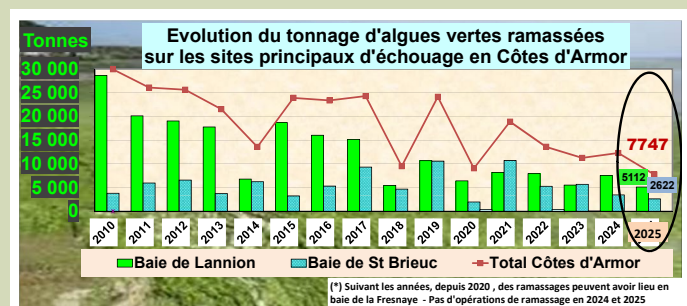
Les algues vertes Bilan de la saison 2025

Algues vertes et algues brunes - St-Michel-en-Grève - 8 oct 2025 © LTA

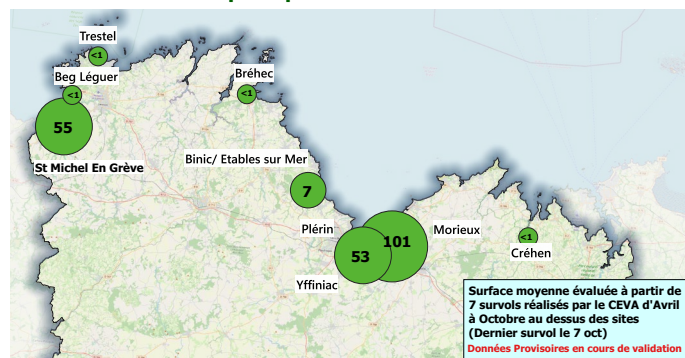
Situation 2025 favorable à de moindres échouages par la sécheresse estivale et des nouveaux signes d'un changement de contexte

Un des facteurs déterminants du développement des Algues Vertes (AV) est le stock résiduel en fin d'année précédente. Fin 2024, ils étaient élevés (+ 24 % /au pluriannuel), laissant craindre un démarrage précoce. Mais les tempêtes très dispersives et la faible luminosité hivernale ont nettement favorisé une présence modérée en fin d'hiver. Des développements importants ont par contre eu lieu de mars à juin, liés aux apports d'azote toujours abondants en sortie d'hiver issus des terres agricoles. Ce facteur primordial est devenu limitant dès la mi-juin par la sécheresse précoce, entraînant une baisse sévère des débits et de moindres apports en nitrates cet été (de - 50 à - 60 %).

Cependant, en cette fin de saison plus humide, un regain important est constaté, d'autant plus visible qu'il n'y a plus de ramassages (arrêt 2^{de} semaine d'octobre).



Surface moyenne d'algues vertes échouées en 2025 en hectares sur les principaux sites sableux des Côtes d'Armor



D'autres algues se développent, témoignant de conditions de milieu qui évoluent

Une algue brune se manifeste depuis 2023 et d'autres espèces jaunes, filamenteuses ou rouges plus récemment observées. Elles entrent en compétition avec l'AV historique, l'Ulva Armoricana et témoignent, selon les experts, de conditions de milieu qui évoluent : réchauffement de l'eau (+0.8° à +0.9° C l'hiver dernier⁽¹⁾), tempêtes plus extrêmes, sécheresses estivales plus sévères.

Bilan de la saison 2025 en termes de surfaces d'AV échouées : une étendue évaluée par le CEVA de 20 à 30 % en dessous du niveau moyen 2010-2025 (dernier survol le 7 oct) et des volumes ramassés en nette diminution (7747 tonnes au total contre 18400 moyen 2010/2025).

Des signaux également encourageants des actions menées sur les bassins versants en amont des baies.

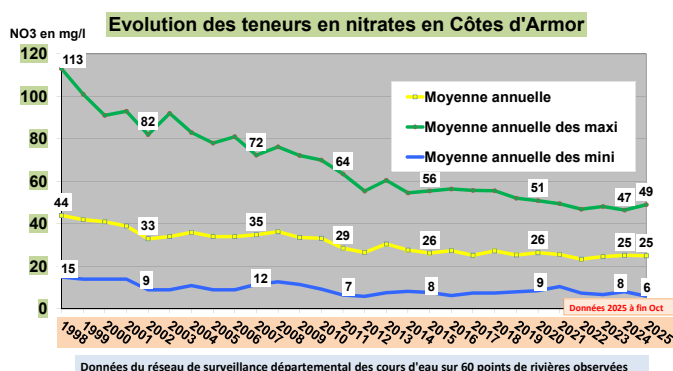
(1) Observatoire Somlit au large de Roscoff

(2) CEVA: Centre d'Etude et de Valorisation des Algues à Pleubian

Zoom sur la lutte contre la pollution par les nitrates

Contexte des années 1990 à 2010

Sur cette période, **les teneurs en nitrates sont en baisse significative**. L'amélioration est particulièrement marquée sur les bassins versants aux très fortes valeurs où des dépassements du seuil de 100 mg/l n'étaient pas si rares. Dans les années 1990, la totalité de la Bretagne a été classée en « zone vulnérable » au titre de la **Directive Européenne sur les nitrates** au regard de la difficulté de la potabilisation d'une eau trop chargée sur ce paramètre et lié aussi à la problématique des algues vertes. **L'État a alors mis en place différents Programmes d'Actions Régionaux (PAR)** révisés tous les 4 ans. Parallèlement, **la Région Bretagne, les départements et les collectivités locales** ont mené d'autres actions volontaires, engagées avec la profession agricole pour réduire cette pollution. Les 1^{ers} programmes se sont attelés aux mesures ayant le plus d'impact : limitation des périodes d'épandage, résorption des excédents (traitement du lisier ; exportations de fientes). Sur cette même période, les actions de formation et l'évolution des matériels ont aussi permis une meilleure appropriation du conseil agronomique.



Un rythme de diminution stoppé depuis 10 ans

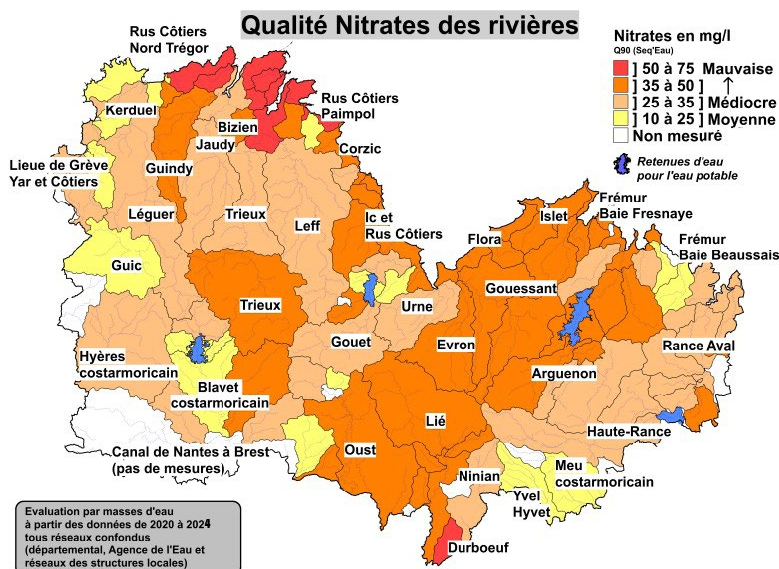
Les courbes de concentration ont ainsi diminué régulièrement de 1990 à 2010 **mais depuis une dizaine d'années, il n'y a plus de véritable évolution**. Les teneurs moyennes stagnent depuis 2015 autour de 25 mg/l cachant cependant des disparités fortes selon les territoires. Quelques secteurs du Sud du Département dans la plaine de Loudéac dépassent en effet le seuil de 50mg/l sur certaines rivières et voire davantage dans le nord-Trégor en zone légumière..

En 2024, à la suite d'un rapport de la cour des comptes indiquant des mesures insuffisantes, **le 7^e Programme d'Actions Régional (PAR7) a été signé renforçant les mesures et mettant l'accent sur le contrôle de la fertilisation et des contraintes ciblées sur les situations les plus dégradées**.

Sur les bassins versants agricoles proches des sites Algues vertes dits **ZSCE** (Zones Soumises à Contraintes Environnementales), d'autres actions renforcées ont été mises en place dans le cadre du Plan Algues Vertes (PLAV3). Les études scientifiques indiquent en effet des objectifs très bas à atteindre sur ces sites sensibles, jusqu'à 10 mg/l de nitrates pour parvenir à éradiquer le phénomène. Le 3^e PLAV prévoyait une évaluation en 2025.

Un passage à l'obligation d'actions pour les agriculteurs des bassins versants à problématique Algues vertes

Au printemps dernier, les services de l'État ont donc fait un constat des politiques menées : **sur 1300 exploitations, 293 d'entre elles ne sont toujours pas engagées dans la démarche et un quart le sont insuffisamment**. Le passage au réglementaire du troisième plan de lutte a donc été acté le 9 octobre dernier. Toutes les exploitations vont recevoir un courrier indiquant les efforts à fournir (dose d'épandage, nombre d'animaux à l'hectare, couverture des sols, haies à planter, bandes enherbées proche des cours d'eau). La préfecture pourra au besoin imposer des sanctions financières.



Un risque de remontée des nitrates

La diminution de l'élevage, bovin en particulier dans le département comme ailleurs a pour conséquence des changements d'occupation du sols : moins de prairies et en corollaire, le développement de cultures annuelles ont pour conséquence davantage de sols nus en hiver et donc plus de fuites de nitrates. Le danger est bien réel (- 9 000 ha de prairies / + 12 000 ha de céréales/oléagineux entre 2020 et 2023 en Côtes d'Armor. (Données Agreste - https://lc.cx/w_a2XR).